Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 24

Artikel: Réponse au problème

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

surantes, j'oubliai la folie du malheureux qui vous écrivait, j'eus peur...

- » Je crus inutile, mon ami, de vous communiquer ce dernier billet; à quoi cela eût-il servi? Et puis, pour soustraire Angèle au crime du misérable altéré de son sang, j'avais rêvé un mensonge, énorme comme mes craintes. Je répandis en Corse le bruit de la mort de notre enfant, persuadée que cet artifice éteindrait la fureur de notre ennemi. A vous-même, mon cher Léon, j'eus la cruauté d'apprendre une si horrible nouvelle; je le jugeai nécessaire, à cause des relations que vous aviez conservées dans le pays habité par la famille Poletti. D'allleurs, avec mon instinct maternel, je supposais bien que ma lettre vous trouverait incrédule : l'expression vulgaire de ma douleur, quelques mots seulement de regrets, l'adoption immédiate d'une fille que la nature aurait faite en tout semblable à notre Angèle... Est-ce que cela était possible? Et ne deviezvous pas penser qu'il y avait entre vous et moi un secret que je n'osais pas confier au papier et qui vous serait expliqué lors de votre retour?
- » Toutefois, loin de vous, et prête à rendre mon ame au créateur, les remords m'assaillent et troublent mes derniers moments. Je tremble d'avoir été trop loin; je tremble que vous ayez pu croire un instant à cette mort imaginaire. Père infortuné, que je vous plaindrais alors; que je me reprocherais les pleurs par vous versés; que je maudirais ma conduite!

— Je vous révèle donc la vérité: Angèle n'est pas morte; l'enfant que vous trouverez agenouillée sur ma tombe à peine fermée, c'est notre fille, notre fille adorée.

- » Cette confidence, je la fais à vous seul; Poletti peut nous poursuivre encore; et, pour prévenir toute entreprise de sa part, je la renferme, avec l'acte de naissance d'Angèle, dans un petit coffre que (dussé-je m'y trainer!) j'irai déposer au pied du vieux chêne sous les rameaux duquel nous avons bien des fois ensemble bercé notre enfant. Vous viendrez souvent lui demander ombrage; le dépôt que je vais lui confier ne pourra donc longtemps échapper à vos regards.
- » Ma main se glace... Adieu, cher époux; une fois encore, j'implore votre pardon. Aimez bien notre fille Angèle; protégez-la contre la terrible menace du Corse; parlez-lui quelquefois de sa mère, qui bientôt priera au ciel pour votre bonheur à tous les deux.

» Eugénie.

» 28 août 1869. »

Après la lecture de ces lignes, M. Danglard et sa fille tombèrent à genoux et confondirent pendant quelques instants leurs larmes et leurs prières.

— Ohl mon Angèle, dit enfin M. Danglard, couvrant sa fille de caresses; mon Angèle, pardonne aussi à ton malheureux père. Dieu a voulu étendre un bandeau sur mes yeux... Je te croyais perdue à jamais... J'éloignai de mon cœur tous les souvenirs du passé... Ce chêne, je l'évitais comme le témoin d'un bonheur évanoui pour moi; les ronces et les broussailles l'entourent aujour-d'hui... Pardonne-moi, ma fille, j'ai bien souffert. Les jours qui me restent à vivre suffiront-ils pour te rendre l'amour dont je t'ai injustement privée?

Angèle enlaça ses bras au cou de son père et l'accabla de ses plus tendres embrassements : ce fut sa réponse ; ce fut son absolution.

(La fin au prochain numéro.)

Boutades.

Une charmante veuve, qui va se marier prochainement, a une petite fille de 8 ou 9 ans. Une des amies de l'enfant l'invitait hier à dîner pour mardi prochain.

— Oh! mardi, je ne peux pas, répondit la petite fille de son air le plus important... je marie maman!

Calino, qui est très myope, est allé chez un banquier pour toucher un billet.

- Eh bien, lui dit son maître, tu as fait ma commission?
- Non, monsieur. J'ai vu écrit sur la porte : « Toussez ! » Et j'ai « toussé » pendant vingt minutes, sans qu'on m'ait ouvert.
- Mais il n'y avait pas : « Toussez; » il y avait: « Poussez, » imbécile!
- Pour ce qui est de «Poussez», je ne soutiendrai pas, reprit Calino; mais, pour sûr, il n'y avait pas: « Imbécile. » Il y avait : « S. V. P.! »

Dans une réunion radicale, un orateur nasillard monte à la tribune et dit à son auditoire :

- Je vais vous parler de la démocratie, du bonheur du peuple, de l'imprévoyance du gouvernement...
 - Et du nez, ajoute un interlocteur.

Un aveugle et sa femme, qui lui sert de guide, sont dans une cour :

- Ayez pitié d'un aveugle, s'il vous plaît.

Deux sous tombent.

La femme cherche, cherche et ne trouve rien. Soudain l'aveugle, agacé, de grommeler entre ses dents:

— Imbécile, tu ne les vois donc pas ?... Là... à tes pieds!

Au tribunal:

Colin est accusé d'un vol de trente francs. Pierre, qui siège pour la première fois comme juge suppléant, est enclin à la miséricorde et plaide les circonstances atténuantes. — Après tout, dit-il, quel est celui d'entre nous qui n'a pas volé pour plus de trente francs!...

- Tête des juges. -

On voyait, au dernier cirque en passage à Lausanne, un exercice qui faisait toujours sensation; c'est celui d'une femme, tenant à la main une carte à jouer servant de but à un fameux tireur de pistotet qui, placé à dix pas, la transperçait au beau milieu.

— Ah! disait avec conviction une dame d'un certain âge, témoin de ce spectacle, je ne sais pas ce que cette personne est à ce monsieur... mais ce n'est certainement pas sa belle-mère qui se prêterait à ce jeu-là!

Réponse au problème.

Le capitaine ayant perdu vingt hommes, il en restait 40. Et comme le navire venait d'un pays infesté par le choléra, chacun des hommes, en arrivant à Marseille, entrait dans la quarantaine. — Une seule réponse juste, donnée par Mr A. M.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.